

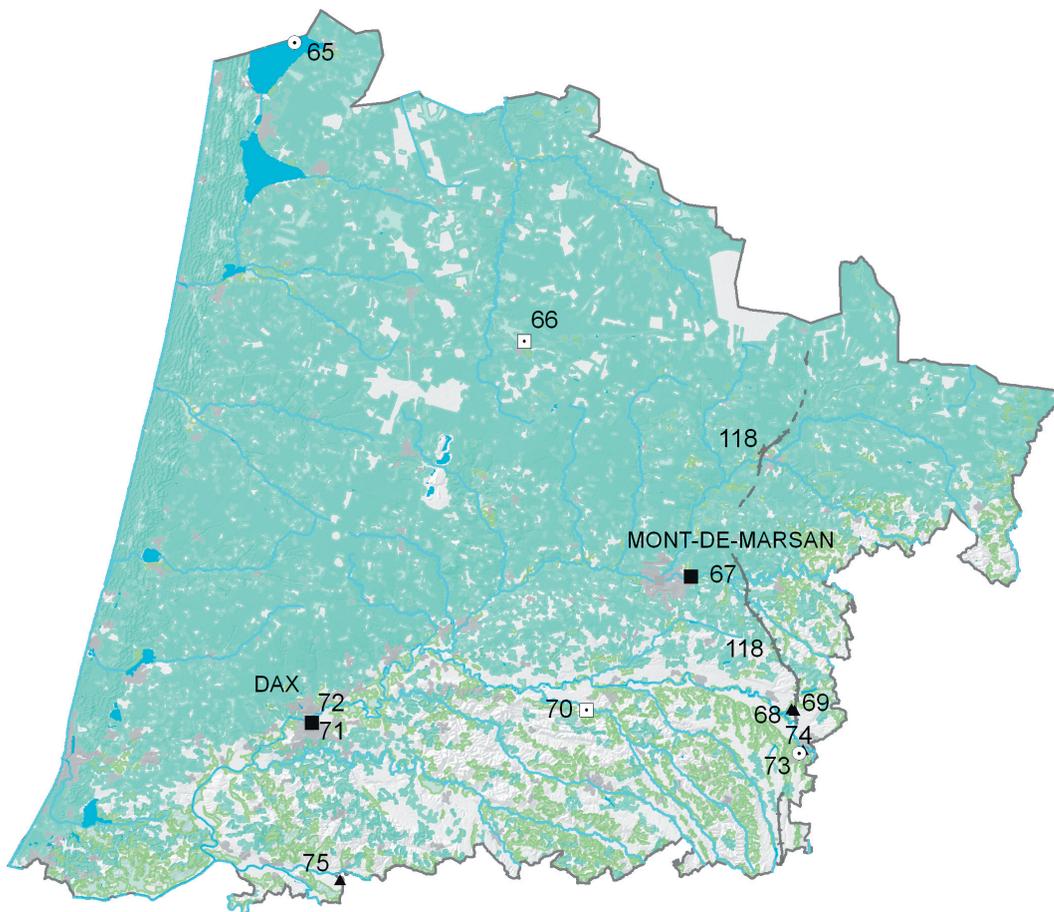


# AQUITAINE LANDES

# BILAN SCIENTIFIQUE

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

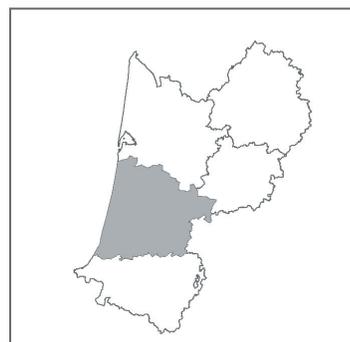
**2 0 0 8**



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- ⊙ prospections / relevés / analyses études documentaires
- \* P.C.R.



0 10 20 40  
Kilomètres





N°Nat.					N°	P.
025345	AIRE-SUR-L'ADOUR, 3 rue Maubec - 17 et 19 rue Victor Lourties	WOZNY Luc	INRAP	OPD	73	102
025346	AIRE-SUR-L'ADOUR, Crypte de Sainte-Quitterie	GUIBERT Pierre	SUP	PAN	74	103
025347	BANOS, Marseillon	TEYSSANDIER Nicolas	DOC	FP	70	103
025404	CAZERES-SUR-L'ADOUR, Au Tréma	SANDOZ Gérard	INRAP	OPD	69	104
025394	CAZERES-SUR-L'ADOUR, Au Tréma - Le Luzan Nord	SANDOZ Gérard	INRAP	OPD	68	105
025288	DAX, Centre ville, quartier Saint-Vincent, faubourgs sud et est	ROQUECAVE Marie-Hélène	EP	FP	71	105
025370	DAX, 16 et 18 rue des Jardins	WOZNY Luc	INRAP	OPD	72	106
024810	MONT-DE-MARSAN, Pémégnan	MAREMBERT Fabrice	INRAP	FP	67	106
025369	SABRES, Aïrial de Guirautte	LABORIE Yan	COL	FP	66	106
025162	SAINT-CRICQ-DU-GAVE, Place du Haou - Place du Haou ouest	HANRY Alexandra	INRAP	OPD	75	108
025348	SANGUINET, Le Lac	MAURIN Bernard	BEN	PRT	65	109





## AQUITAINE LANDES

## BILAN SCIENTIFIQUE

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

**2 0 0 8**

*Gallo-romain*

### AIRE-SUR-L'ADOUR 3, rue Maubec 17-19 rue Victor Lourties

Le diagnostic a été réalisé à la faveur d'un projet immobilier situé au cœur de la ville historique d'Aire-sur-l'Adour sur une petite parcelle de 164 m<sup>2</sup> longée par la rue Maubec, qui jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle formait la limite orientale de la zone urbaine. La problématique principale est celle de la reconnaissance du rempart antique dont le tracé est supposé se situer selon une orientation nord-sud à cet endroit.

Les deux sondages pratiqués au cours de ce diagnostic archéologique n'ont pas permis de retrouver le tracé du rempart antique. Sa localisation dans une cave au 25 de la rue Maubec a été toutefois vérifiée. Les sondages ont par contre mis en évidence l'existence de niveaux de voirie respectivement orientés est-ouest et nord-sud et de galeries contre un petit bâtiment antique. La superposition des maçonneries modernes sur la trame urbaine romaine sous-entend une reprise des voiries Maubec et Victor Lourties dans une moindre largeur. Une partie du bâti moderne gagne en effet sur la rue, mais les axes sont concordants.

Le bâti antique a été reconnu dans son angle sud-est. Il s'agit de murs en petit appareil conservés sur trois assises posées sur un lit préparatoire de galets et pierres liés par un mortier de chaux. Les sols sont en terre. A l'extérieur et contre le mur est, une structure circulaire très encroûtée correspond à une activité liée à la métallurgie des alliages cuivreux. Le mur sud possède un plot en grès. En face, à 4,30 m au sud, un autre plot en grès et un autre en calcaire forment une limite. En position intermédiaire, un autre plot, solidement installé sur une fondation en fosse remplie de pierres, libère un passage de 1,70 m au sud du bâti.

Un fossé orienté nord-sud et parallèle à la rue Maubec actuelle a été découvert sous les niveaux de voirie antique à 1,60 m de profondeur depuis le sol actuel. Il s'agit des vestiges les plus anciens mis en évidence lors de cette opération.

Wozny Luc



## AIRE-SUR-ADOUR

### Crypte de l'église Sainte-Quitterie

L'étude de la chronologie par luminescence des matériaux de construction de la crypte de l'église Sainte Quitterie d'Aire-sur-l'Adour s'avère à l'heure actuelle une question cruciale et largement débattue puisque ce site fait partie de ceux retenus à la fois dans le cadre du groupe de recherche européen «terres cuites architecturales et nouvelles méthodes de datation» (resp. C. Sapin, P. Guibert, CNRS), et du programme ANR Corpus «CARE» (resp. C. Sapin, CNRS), deux projets se concentrant sur l'architecture du Haut Moyen Âge. C'est dans cette dynamique qu'une campagne de prélèvement a été entreprise en avril 2007, associée à une campagne de dosimétrie *in situ*. Dans la crypte de l'église, huit échantillons de brique pour datation par thermoluminescence ont été prélevés : cinq d'entre eux ont été faits dans les briques de l'arc surmontant le sarcophage, et trois dans les chaînages en brique au sud de l'arc. Parallèlement

à cette étude, des prélèvements complémentaires de brique ont été réalisés en vue d'une campagne d'étalonnage de la courbe de variation de l'intensité du champ magnétique terrestre.

L'ensemble de ces échantillons est actuellement en cours d'étude à l'Institut de recherche sur les archéomatériaux (IRAMAT - UMR 5060 CNRS université de Bordeaux 3) pour la luminescence et le magnétisme et à l'UMR Géosciences Rennes pour le magnétisme.

Les échantillons étudiés par thermoluminescence (TL) et luminescence stimulée optiquement (OSL) font partie du programme de travail d'Armel Bouvier, doctorant de l'IRAMAT, dont la thèse porte sur l'usage des terres cuites architecturales dans des édifices de la fin de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge (soutenance prévue hiver 2010-2011).

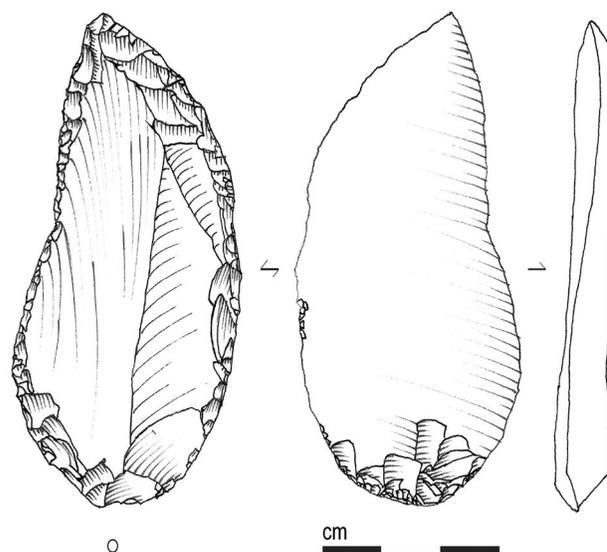
Guibert Pierre, Bouvier A., Lanos P., Chauvin A.

## BANOS

### Marseillon

Le site de Marseillon est localisé sur la bordure septentrionale de l'anticlinal d'Audignon, sur la rive gauche du Gabas, à sa confluence avec le ruisseau du Laudon. Le site est implanté au bas d'un versant nettement ondulé et le contexte sédimentaire global correspond à l'accumulation en bas de pente des produits d'altération du substrat crétacé et de dépôts plio-quadernaires. Les opérations archéologiques conduites depuis 2006 ont permis de mettre en évidence une couche archéologique unique qui se situe dans la partie supérieure d'un ensemble alluvial caractérisé par sa concentration en graviers et galets. La réalisation de premiers remontages lithiques bien circonscrits spatialement, la présence abondante de micro-vestiges et l'état de surface des silex taillés plaident pour une conservation relativement bonne de cet ensemble archéologique.

Les fouilles de 2008 ont pleinement confirmé la diagnose chrono-culturelle proposée précédemment, à savoir un épisode initial du Solutréen : le Protosolutréen à pointes de Vale Comprido. Les productions lithiques se caractérisent par deux schémas opératoires principaux. Le premier, laminaire, est orienté vers la



Pointe de Vale Comprido découverte en 2008. Noter l'aménagement des bords latéraux et l'amincissement de la base par une retouche plate et inverse, procédé rapprochant cet exemplaire des pointes à faces plane du Solutréen ancien.

production de supports convergents en partie distale à partir de nucléus sur face large entièrement exploités par percussion directe à la pierre. Ces supports aux dimensions variées sont soit laissés bruts, soit transformés en pointes de Vale Comprido. Ces exploitations fournissent également des lames à bords parallèles qui pourraient en constituer une intention secondaire. Les rares spécimens retouchés sont des lames d'aménagement, corticales le plus souvent, dont la grande majorité est transformée en grattoirs. Le second produit de petites lamelles courbes à partir de nucléus carénés. Ces lamelles sont principalement recherchées pour leur tranchant brut et une part infime est retouchée, sous la forme de lamelles à retouche marginale ou à dos mince. Ces deux schémas sont associés à des exploitations secondaires qui prennent la forme d'une production de lames légères par percussion tendre organique et d'une recherche de lamelles élancées et à profil rectiligne obtenues aux dépens de nucléus prismatiques. Les principaux caractères de l'industrie lithique de Marseillon concordent donc parfaitement avec la définition proposée pour le Protosolutréen du Portugal, épisode stratigraphiquement intermédiaire entre le Gravettien final et un Solutréen moyen à feuilles de laurier (Zilhão et Aubry, 1995 ; Zilhão *et al.* 1999).

Dans le cadre de sa thèse de doctorat, Caroline Renard a pu développer des comparaisons entre Marseillon et le Solutréen ancien classique à pointes à face plane (Renard, 2008). Des éléments de continuité et de différenciation ont ainsi été explicités, permettant à la fois de distinguer Protosolutréen et Solutréen ancien tout en soulignant les éléments signant leur filiation et leur intégration au même techno-complexe. Les registres de filiation entre Protosolutréen et Solutréen ancien s'appuient sur plusieurs éléments du système technique - schéma opératoire de production des supports de pointes de Vale Comprido et de pointes à face plane ; recherche de petites lamelles conservées brutes ou marginalement retouchées obtenues aux dépens de nucléus carénés – et sur un mécanisme explicite d'évolution typo-technologique qui voit les pointes de Vale Comprido se spécifier en

pointes à face plane. Différents éléments conduisent à l'établissement d'un lien causal entre la modification des techniques de détachement et les types de supports recherchés pour aménager des pointes lithiques. La technique de détachement aurait d'abord été rentrante, avec un percuteur de pierre plutôt dure, occasionnant des talons larges et assez épais alors amincis par retouche directe axiale (pointe de Vale Comprido). Tel serait le cas au Protosolutréen, que ce soit à Marseillon ou sur le site éponyme de Vale Comprido au Portugal. La technique de percussion et les modalités d'aménagement pourraient ensuite évoluer en une percussion plus tangentielle à la pierre tendre, donnant des talons plus minces et assez étroits, de silhouette globalement ogivale, dont on n'avait plus qu'à amincir le bulbe par retouche rasante et inverse. Ce serait le cas des pointes à face plane du Solutréen ancien.

Si la différenciation entre un Protosolutréen à pointes de Vale Comprido et un Solutréen ancien à pointes à face plane semble bien structurer les débuts du Solutréen en Europe du sud-ouest, les fouilles 2008 de Marseillon ont mis en évidence que cette dichotomie n'était peut-être pas toujours aussi tranchée. En effet, une pointe aménagée sur un support convergent se distingue des pointes de Vale Comprido découvertes précédemment par un aménagement complet des bords latéraux et de la pointe et un amincissement de la base par une retouche inverse et rasante (cf. fig.). Ces caractères rapprochent donc cet outil du groupe des pointes à face plane et contribueront dans le futur à poursuivre le débat sur les relations unissant ces deux phases des débuts du Solutréen.

Teyssandier Nicolas, Renard Caroline

- RENARD C. Les premières expressions du Solutréen dans le Sud-Ouest français. Evolution techno-économique des équipements lithiques au cours du Dernier Maximum Glaciaire. 2008, *Thèse de doctorat*, Université Paris X.
- ZILHÃO J., AUBRY T. La pointe de Vale Comprido et les origines du Solutréen. *L'Anthropologie*, 99 : 1995, p. 125-142.
- ZILHÃO J., AUBRY T., ALMEIDA F. Un modèle technologique pour le passage du Gravettien au Solutréen dans le sud-ouest de l'Europe. In : Sacchi D. (dir.), *Les faciès leptolithiques du nord-ouest méditerranéen : milieux naturels et culturels*, 1999, p. 165-183 (XXIV<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France). Carcassonne 26-30 septembre 1994.

## CAZÈRES-SUR-L'ADOUR

### Au Tréma

Cette opération de diagnostic fait suite à un projet d'installation d'une centrale à enrobés chantier pour le chantier de l'autoroute A65 sur la commune de Cazères-sur-l'Adour au lieu-dit «Au Tréma».

44 sondages ont été réalisés, ce qui représente 3 % de la surface impactée qui était de 67220 m<sup>2</sup>. Sept «structures à galets» ont été découvertes.

De la même façon que lors de l'opération concernant le secteur contigu situé plus à l'ouest, les résultats peuvent être considérés comme peu probants. En effet, l'absence d'élément de datation et de structuration évidente limitent fortement toute tentative d'interprétation de ces vestiges.

Sandoz Gérard

## CAZÈRES-SUR-L'ADOUR Au Tréma – Le Luzan-nord

Cette opération de diagnostic fait suite à un projet de carrière déposé par la société GAMA sur la commune de Cazères-sur-l'Adour. L'emprise concernée est implantée sur la basse terrasse alluviale qui se développe en un large replat en rive droite de l'Adour.

134 sondages ont été réalisés, ce qui représente 4,6 % de la surface menacée qui était de 156 300 m<sup>2</sup>.

Parmi les 134 tranchées, quatorze ont révélé ce qu'il est coutume d'appeler une «structure à galet». Ce type d'aménagement, fréquent dans la région, est très mal caractérisé et regroupe peut-être des réalités

bien différentes. Indépendamment de ces structures, trois tranchées ont livré du mobilier indiquant une fréquentation de l'endroit et pouvant être calé –même de façon large- sur le plan chronologique. Il s'agit des tranchées 82/83 (gallo-romain), de la tranchée 90 (céramique protohistorique) et de la tranchée 129 (deux meules et un broyon, protohistoire ancienne).

En conclusion, malgré quelques indices d'occupation humaine, aucun site structuré n'a pu être mis en évidence.

Sandoz Gérard

## DAX Centre-ville, quartier Saint-Vincent, faubourgs sud et faubourgs est

Durant l'hiver 2007-2008, une surveillance archéologique a été prescrite à l'occasion de travaux de pose de nouveaux réseaux d'assainissement, d'eau potable et d'eau thermale qui ont concerné quatre secteurs de la ville de Dax (centre-ville, quartier Saint-Vincent, faubourgs sud et faubourgs est).

Pour ce qui est du centre de la ville antique, le suivi des opérations, rue des Fusillés, a permis la vérification de la présence d'un *cardo*, jusqu'alors seulement supposée et de dater sa mise en place probablement à l'époque flavienne ou au début du I<sup>er</sup> siècle. Son entretien régulier a perduré jusque vers le I<sup>er</sup> ou le V<sup>e</sup> siècle.

Des traces d'occupation antérieures à l'aménagement de cette voirie ont également été observées à l'emplacement de la terrasse alluviale sur laquelle on supposait déjà l'existence de l'établissement du I<sup>er</sup> siècle. Ces vestiges se sont toutefois révélés peu caractérisables lors de cette observation en tranchée. Rue des Barnabites, des murs et sols appartenant à un ou plusieurs bâtiment(s), installé(s) sans doute dès la fin du I<sup>er</sup> siècle sur un épais remblai, ont été observés. Des constructions plus tardives ont également été relevées dans ce secteur sans qu'il soit possible de

préciser réellement leurs datations. La quantité de céramique des I<sup>er</sup>-V<sup>e</sup> siècles, proportionnellement importante, peut toutefois sans doute être considérée comme significative de la vitalité de ce quartier situé à l'intérieur du *castrum* à cette époque, même si en tranchée, les vestiges se sont révélés peu lisibles.

En ce qui concerne les quartiers périurbains antiques, rue de la Marne et rue des Maraîchers, tout comme le long du cours Saint-Pierre, cette surveillance a permis de compléter la connaissance des différents états des deux probables *domus* fouillées par E. Plassot (1998) et F. Gerber (2005).

Outre ces données sur l'Antiquité, ce suivi de travaux n'a pas été sans apport en ce qui concerne la connaissance de l'évolution des voiries dacquoises et de leur environnement architectural au cours des époques médiévales, modernes et contemporaines.

Lecat Zénaïde, Roquecave Marie-Hélène

- PLASSOT E. Dax – 5 cours Saint Pierre. *Bilan scientifique régional, Sra Aquitaine*, 1998, p. 87.
- GERBER F. Dax – Cours du Maréchal Joffre, rues de la Marne et des Maraîchers. *Bilan scientifique régional, Sra Aquitaine*, 2005, p. 118-119.

## DAX

### 16-18 rue des Jardins

Ce diagnostic archéologique a été réalisé dans un secteur méconnu de la ville antique à l'extérieur des remparts et sur une parcelle en front de la rue des Jardins qui est supposée reprendre le tracé d'un *decumanus* antique constituant un des principaux accès à la ville.

Pour une surface de projet légèrement supérieure à 1098 m<sup>2</sup>, 67 m<sup>2</sup> ont été sondés en deux tranchées parallèles sur les 435 m<sup>2</sup> accessibles, soit 15,4 % de la surface disponible ou 6 % de la surface totale.

Les vestiges apparus lors du diagnostic archéologique concernent essentiellement deux états d'occupation antique. Les états anciens, attribuables au I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., sont représentés dans les deux sondages par des murs, des tranchées de récupération de maçonneries, des sols de tuileau

et des trous de poteau. Dans une deuxième phase, un nouveau bâti s'installe avec des conduites hydrauliques rayonnantes, un puisard de régulation et des maçonneries associées. Une monnaie découverte dans le puisard est datée du IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

Le mobilier céramique et métallique est abondant et la présence de nombreux enduits peints et d'une tesselle dans les remblais soulève la potentialité de découverte de salles aux murs peints et aux sols mosaïqués. La présence sur cette parcelle AE 111 d'une *domus* est aujourd'hui très argumentée. Il semble de plus qu'une grande partie de son plan soit fossilisé dans la trame cadastrale actuelle et se trouve donc en plein dans l'emprise du projet d'aménagement.

Wozny Luc

## MONT-DE-MARSAN

### Pémégan

Notice non parvenue.

Marembert Fabrice (Inrap).

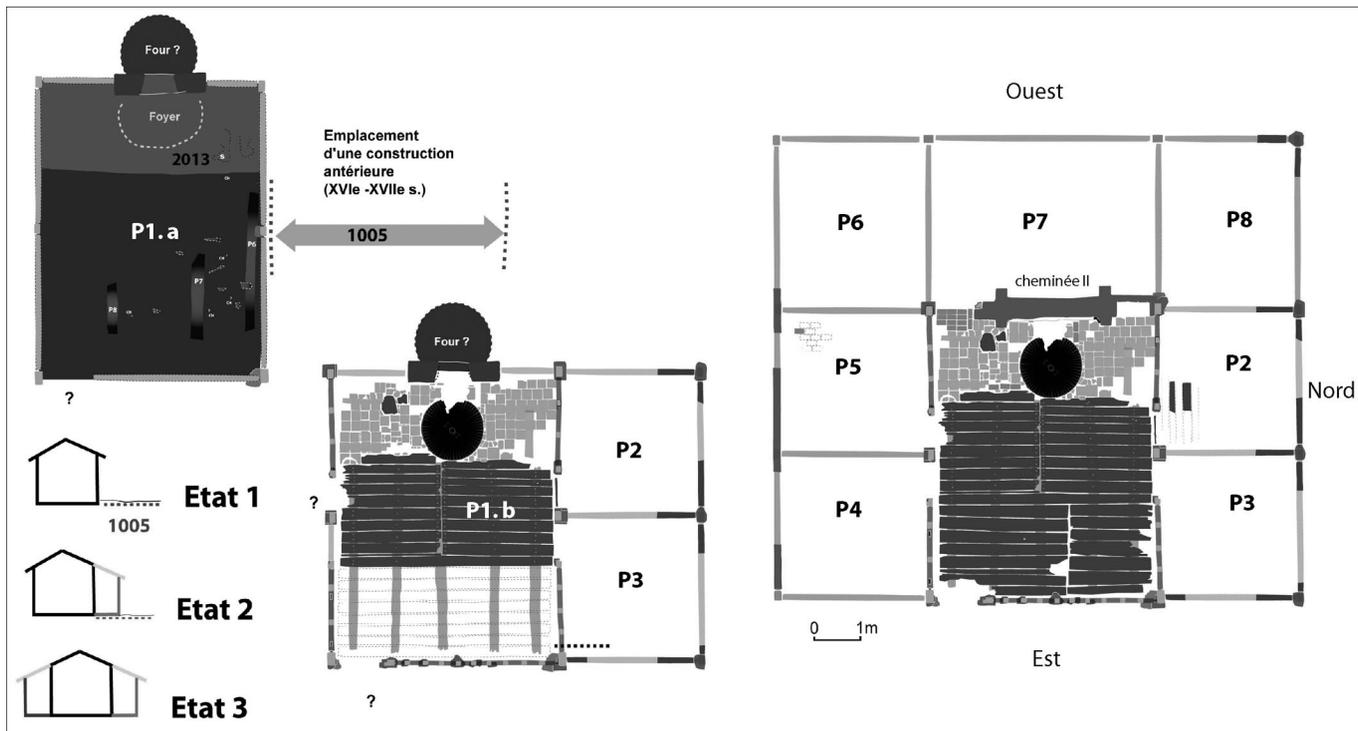
## SABRES

### Airial de Guirautte Maison Malichecq

Engagée en 2005 dans le cadre du PCR «Airiaux de la Grande Lande», la reconnaissance archéologique du sol de la maison dite «Malichecq» n'avait pu être que partiellement menée à bien en raison de problèmes de sécurité liés à l'instabilité de sa structure. En février 2008, à l'initiative du Parc naturel régional des Landes de Gascogne, sa dépose en vue de son transfert dans les collections de l'écomusée de Marquèze, ouvrait la possibilité de reprendre et d'achever nos observations. Précisément, restaient à reconnaître les surfaces de sol couvertes par le carrelage des foyers des cheminées adossées qui équipaient la maison dans son dernier état, ainsi que l'insertion dans la stratigraphie des dés sur lesquels reposaient les poteaux de son ossature en charpente. Ceci put être presque entièrement fait au cours d'une campagne menée du 13 au 19 juillet 2008. Seule échappa à l'observation la portion de sol

comprise sous le foyer de la cheminée II (salle P7) en raison du risque d'exposer les fouilleurs à la chute de la maçonnerie du contre-cœur de celle-ci qui, après dépose des structures de la maison, demeurerait toujours dangereusement en élévation. De ce fait il ne fut pas permis de vérifier si, sous le sol du foyer de la cheminée II, subsistait ou non la sole du four qui équipait initialement l'habitation.

Au terme de l'opération, le complément de données obtenu confirme les conclusions vers lesquelles conduisaient déjà les acquis de la précédente campagne (cf. Laborie 2005). L'ensemble des indices chronologiques recueillis prouve une nouvelle fois que l'habitation étudiée fut édifiée dans le courant du XVII<sup>e</sup> siècle, vraisemblablement vers le milieu de celui-ci, période où elle succéda à une construction antérieure, qui occupait un emplacement contigu



Sabres - Aïrial de Guirautte - Maison Malichecq.  
Evolution de la maison Malichecq (milieu XVIIe-début XIXe siècle).

à la bordure nord de son assiette, et qui fut alors abandonnée et démantelée. D'après le mobilier découvert soit associé aux lambeaux de sol, soit pris dans le mortier d'argile d'un des plots qui servaient de base aux poteaux porteurs, la construction qui précéda la maison Malichecq aurait été implantée au plus tôt dans le courant de la seconde moitié du XVIe siècle. Peut-être s'agit-il de la «construction souche», ou d'une des constructions souches, à l'origine du développement de l'airial. L'absence de découverte dans l'emprise de celui-ci de tout indice d'occupation antérieure à cette construction suggère, en effet, que cette dernière a pu avoir un caractère pionnier.

A partir des traces rares et fugaces qui documentent son état primitif (état I, vers 1650), il semble que la maison «Malichecq» n'offrait alors qu'un agencement très élémentaire : elle n'aurait ainsi abrité qu'une unique salle d'environ 30 m<sup>2</sup> (P1.a), dont le sol était apparemment aux trois quarts couvert d'un plancher fixé sur des solives chaussées dans le substrat sablonneux. La surface restante de la salle était dévolue, du côté ouest, à l'aire foyère. Là, le sol était simplement couvert d'une pellicule de terre limoneuse mêlée de chaux, à l'exception de l'emplacement du foyer de l'âtre qui devait être carrelé. L'âtre connaissait la disposition d'une cheminée s'adossant à un contrecœur maçonné (en blocs de *garluche* et mortier), dans lequel était percée la bouche d'un four dont la chambre saillait sur la façade de la maison. Pour la construction des parois, l'utilisation du pan de bois, hourdis de torchis revêtu d'un enduit de chaux, paraît assuré, au regard de la nature des gravats inclus dans l'unité stratigraphique témoin de la phase de déconstruction.

Les travaux de réédification et d'agrandissement (état II) intervinrent soit dans le courant de la seconde moitié du XVIIe siècle, soit au plus tard au début du siècle suivant. Les dates d'émission des monnaies associées excluent que ceux-ci puissent avoir débuté avant les années 1641-1655 ou s'être opérés au-delà des années 1710. Ces travaux aboutirent à adjoindre deux pièces – des chambres de plan carré au sol planchéié (P2, P3) – sur le côté nord du volume initial de la maison.

Ce premier remaniement de la maison Malichecq, qui aboutit presque à doubler son espace habitable, est perceptible au travers de preuves stratigraphiques très nettes. On retiendra d'abord celles qui révèlent la reconstruction probablement globale dont fit l'objet le noyau initial de la maison (P1a). Elles montrent le rétablissement des poteaux porteurs de l'ossature en charpente de la bâtisse sur des dés, repositionnés sur les vestiges des plots sur lesquelles ces pièces maîtresses reposaient originellement dans l'état I.

On retiendra ensuite la pose d'un nouveau plancher à l'intérieur de sa grande salle (P1). Le niveau de gravats issu du désassemblage de l'état I se trouve nettement recoupé par les saignées de pose du jeu de solives lié à son installation.

La phase de réaménagement est également perceptible dans les modifications qui furent apportées à l'aire foyère de sa cheminée. Armé en sous structure par des pièces de bois entrecroisées, le sol fut carrelé et la sole de l'âtre renouvelée avec l'emploi d'une meule réformée. Enfin, une relation stratigraphique, encore une fois très nette, met en évidence la postériorité de l'adjonction de la travée qui agrandit l'habitation au



travail de désassemblage/réassemblage des parois du corps initial. Le recouvrement du niveau d'épandage des gravats par la chape d'argile qui fut apportée pour établir le sol des pièces de la travée rajoutée côté nord témoigne que l'opération d'extension a bien débuté par celui-ci.

Après cette première extension de son volume, environ un siècle plus tard, à la fin du XVIIIe siècle ou au tout début du suivant, des travaux furent de nouveau engagés pour accroître encore la capacité de logement de la maison (état III, v. 1790-1800).

Contre sa façade sud, l'édification d'une travée la dota de deux chambres supplémentaires (P4, P5) puis, dans la même lancée ou peu de temps après, l'adjonction d'une autre travée, contre sa façade ouest, l'agrandit de trois pièces de plus (P6, P7, P8). Sa surface habitable atteignit alors près de 120 m<sup>2</sup>, soit quatre fois celle qui était primitivement la sienne. Présentant désormais un plan s'approchant du carré (11,6 x 10 m) et une subdivision en trois travées, elle disposait dès lors de huit pièces qui, toutes, paraissent avoir été exclusivement vouées à l'habitation. Les plus petites, situées dans les travées latérales nord et sud, étaient semble-t-il des chambres ; dans la travée centrale, les deux plus importantes, des salles à vivre (P1.b, P7), ces dernières possédant chacune un âtre. Pour ce faire, le bâti de la cheminée de l'habitation fut remanié. Le four qui se trouvait associé à celle-ci dans les états I et II fut démoli et sa bouche obturée. Ce qui permit, au revers de la paroi du contre-cœur de la cheminée de la salle P1, d'aménager une hotte et le foyer d'un âtre pour doter également la salle P7 d'une cheminée.

A ce stade, la maison Malichecq se mit à partager totalement les traits communs au plan des plus vastes habitations de type «traditionnel» du centre du plateau Landais, ainsi que, sans nul doute, au volume de leurs élévations, bas et ramassé sous une toiture à trois pentes, couverte de lourdes tuiles creuses. Comme elles, la croupe basse de son toit faisait face au couchant et le mur pignon de sa façade au levant. En revanche, elle ne possédait pas d'*estantad*, c'est-à-dire

d'une petite pièce dépourvue de parois côté est, située dans la travée centrale et dans le prolongement de sa grande salle, formant en façade de la maison un hall à usage polyfonctionnel, tel par exemple qu'en dispose à Guirautte la maison Larmarque, habitation voisine de la maison Malichecq.

Si l'on s'interroge sur les motivations qui, dans un laps de temps égal à environ 3 ou 4 générations, conduisirent par deux fois à agrandir la maison Malichecq, on peut évoquer l'influence qu'a pu avoir le mouvement qui, dans le courant de l'Époque moderne et dans à peu près toutes les régions, a progressivement amené vers un agencement des locaux d'habitation de plus en plus subdivisé, y compris dans l'habitat rural.

Il faut également envisager qu'il a pu exister un lien entre l'origine du processus d'extension observé dans le cas de cette maison et les pratiques coutumières qui régissaient la vie de l'ancienne société landaise. Ouvrant la possibilité de loger sous le même toit un groupe familial élargi, avec celle d'assurer à ses membres l'accès à une relative intimité, la structuration de l'habitation à laquelle amena ce processus peut en effet découler de l'organisation familiale «en maisonnée» qu'appelaient, dans les Landes de Gascogne, les coutumes successorales. Dans cette région où se pratiquait le partage plus ou moins égalitaire, il n'était pas rare que plusieurs couples cohabitassent sous le même toit, parfois même à leur début, avec leurs parents. Le cas observé ici pourrait ainsi résulter d'une adaptation progressive de l'habitation à cette pratique. Il apporterait alors un exemple concret de la relation qu'Anne Zink propose d'établir, dans les pays du Sud-Ouest, entre les coutumes successorales, les types d'organisations familiales qui en découlaient et le mode d'aménagement des maisons.

Laborie Yan

- LABORIE Y. Sabres, Aïrial de Guiratte. Bilan scientifique région Aquitaine, 2005, p. 127-128
- ZINK A. L'héritier de la maison. Géographie coutumière du Sud-Ouest de la France, Ed. de l'EHESS, Paris 1993, p. 411, 435, 467.

## SAINT-CRICQ-DU-GAVE

### Place du Haou

Notice non parvenue.

Harry Alexandra (Inrap).

La prospection de la rive gauche de la vallée de la Gourgue s'est poursuivie cette année dans la bande C de 20000 m<sup>2</sup>, située immédiatement au nord des bandes A et B visitées précédemment. Cette zone se rapproche du lit de la rivière antique et les profondeurs s'échelonnent entre 12 et 16 mètres.

### Sites de Matocq et de Put Blanc

Sur ce vaste espace prospecté depuis 2006, de nombreux vestiges anthropiques ont été mis au jour. C'est d'abord un ensemble de pieux, l'habitat «A» daté au Bronze final II (1112 à 914 av. J.-C.), puis trois autres pieux (ensemble B) remontant au Bronze moyen (1687 à 1511 av. J.-C.) et enfin deux séries de pieux (habitat C), contemporains des structures de Put Blanc (757 à 405 av. J.-C.).

Parallèlement, la prospection bathymétrique s'est poursuivie et affinée nous permettant de visualiser une topographie plus précise de l'ensemble de cet espace archéologique particulièrement prometteur. Pour l'ensemble de la zone, une ligne de pente relativement prononcée (de l'ordre de 5 %) se dessine, orientée du nord-est vers le sud-ouest. En progressant vers le nord-ouest, cette pente nous amène de la zone des 12 m de profondeur vers une vaste étendue sans relief notable s'abaissant progressivement vers la courbe de niveau des 16 m.

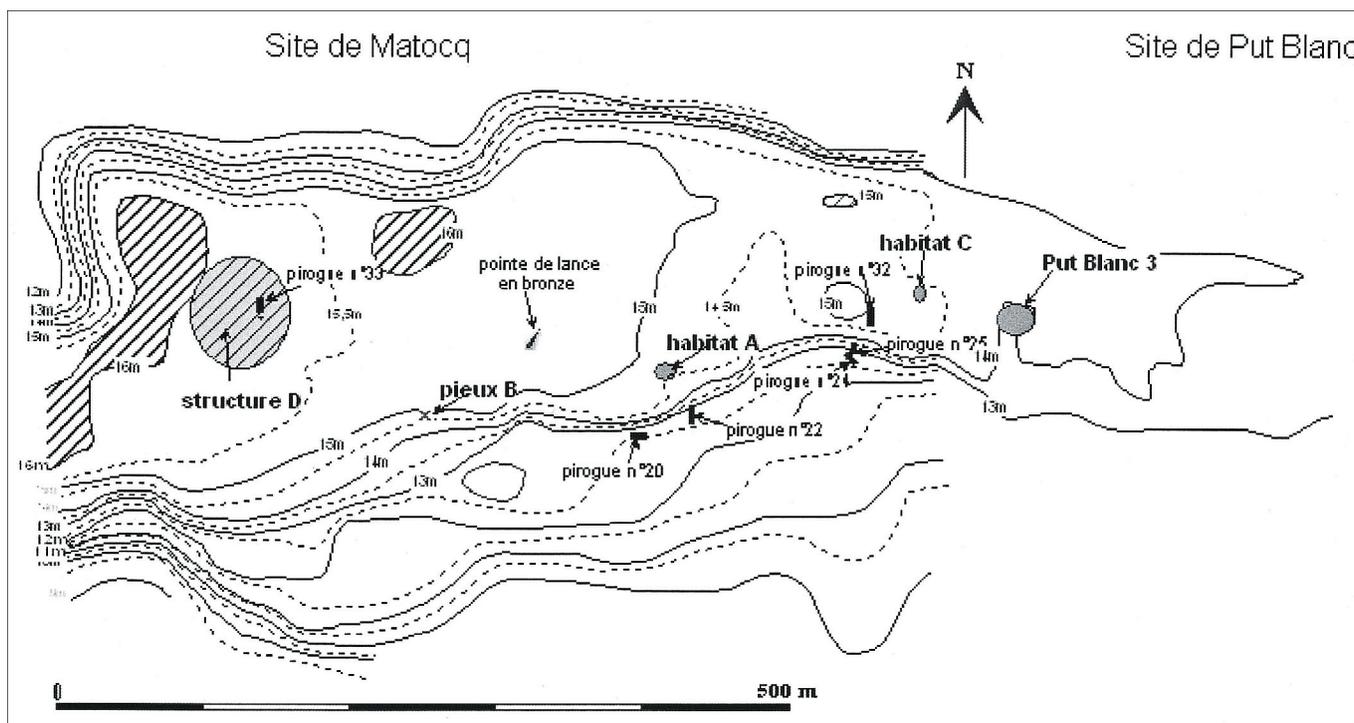
C'est dans la zone médiane (zone B) où se densifie la couverture forestière que nous rencontrons la majorité des vestiges anthropiques ; notons en particulier la présence des habitats A et C, mais aussi l'implantation de pieux isolés.

De même le mobilier archéologique repéré (céramique, pointe de lance...) témoigne d'une occupation humaine de très longue durée allant du Bronze ancien jusqu'au début de l'Âge du Fer. Notons en particulier la découverte d'un grand vase entier qui, par sa typologie, peut être daté au Bronze ancien.

### Relevé des pieux de la structure «D»

Les relevés de bathymétrie effectués pendant la campagne 2007 nous avaient donné l'occasion de visiter une très vaste superficie à l'ouest des zones de prospection A, B et C de l'espace archéologique de Matocq. Une quarantaine de pieux avait été repérée entre 16 et 17 m de profondeur.

Les premières opérations de l'année 2008 ont consisté en la mise en place du carroyage général de ce chantier. L'axe de base prolonge vers l'ouest le cordeau sud de la zone C prospectée cette année. Des balises métalliques ont été implantées sur cet axe tous les 10 m à partir des 80 mètres. Des cordeaux de 50 m de longueur et d'orientation nord-sud ont été mis en



Sites de Matocq et de Put Blanc

place au nord et au sud de cet axe afin de déterminer des couloirs de 10 m de largeur.

Au nord de l'axe de référence, ce sont seulement deux pieux isolés qui ont été relevés (n°39 et n°40). Au sud, la progression de la recherche s'est effectuée vers l'est à partir de la balise des 140 m. Durant cette campagne seules trois bandes ont pu être visitées.

101 pieux ont été relevés entre les balises 130 m et 110 m (la bande 140 m-130 m n'a livré aucun pieu). Le report sur plan nous montre une concentration particulièrement importante dans les trente premiers mètres. Un calcul densitaire portant sur 450 m<sup>2</sup> fait apparaître une implantation d'un pieu pour cinq m<sup>2</sup>.

Lors de la numérotation des pieux, les plongeurs ont également relevé leur diamètre. 96 pieux sur 101 ont un diamètre supérieur à 10 cm. Si l'on considère qu'à partir d'un diamètre égal ou supérieur à 15 cm on est en présence de pieux pouvant supporter ou contribuer à l'élaboration d'une structure importante, c'est près des  $\frac{3}{4}$  des pieux relevés (76 sur 101) qui répondent à ce critère.

### ***Datation de cette structure***

En 2007, un échantillon prélevé sur un des pieux, a été daté au Premier Âge du Fer (718 à 397 av. J.-C. ). Pour le laboratoire, les dates autour desquelles se situent les maxima de probabilités correspondent à une fourchette chronologique de 550 à 410 av. J.-C.

Conclusions et hypothèses à l'issue de la campagne 2008

#### **■ Concernant la structure «D»**

La campagne 2008 ne nous a pas permis de terminer la prospection de cette importante structure. Nous pensons que sur les trois bandes restant à visiter au moins une cinquantaine de nouveaux pieux est à inventorier.

Quelle pouvait être la fonction d'un tel ouvrage ? Alors que les autres ensembles de pieux repérés sur le site de Matocq dessinent la forme de petits habitats rectangulaires (ensemble A) ou circulaires (pour une partie de l'ensemble C) l'implantation de ces pieux n'évoque pour l'instant le tracé d'aucune construction géométriquement définie. La superficie occupée par cet aménagement représente 400 à 500 m<sup>2</sup>. La première hypothèse qui vient à l'esprit, c'est que cet ensemble de pieux constituait la base d'une plate-forme surélevée sur laquelle pouvaient être disposées des structures construites servant d'habitat ou dévolues aux diverses activités liées au plan d'eau. Les hommes qui ont aménagé cet ouvrage avaient donc choisi la zone la plus humide, alors que des espaces bien drainés se trouvaient de part et d'autre de la vallée.



*Sanguinet - Le Lac - Vase*



### ■ **Concernant le niveau du lac de l'Âge du Bronze à l'Âge du Fer**

La datation d'un des pieux de la structure « D » à 16 m de profondeur actuelle (5 m NGF), montre qu'elle est contemporaine de l'habitat de Put blanc III aménagé, lui, à 13 m de profondeur (8 m NGF). Trois mètres d'altitude séparent donc ces deux installations humaines distantes d'environ 500 mètres.

Entre ces deux structures datées au Premier Âge du Fer, deux autres séries de pieux appartiennent à l'Âge du Bronze. L'habitat A, installé sur la courbe de niveau des 15,50 m (5,50 m NGF), remonte au Bronze final I (âge calibré : 1112 à 914 av. J.-C.) tandis que les pieux de l'ensemble B à la même profondeur sont plus anciens puisqu'ils datent du Bronze moyen (âge calibré :

1687 à 1511 av. J.-C.). Notons également qu'une énorme souche de chêne, accolée à l'habitat A, est contemporaine du bronze ancien (âge calibré : 1883 à 1690 av. J.-C.). Ainsi, lorsque ce chêne imposant se dressait au-dessus de la rivière, la zone qui l'a vu pousser était bien drainée donc nettement au-dessus du niveau du lac en formation.

Cette situation a nécessairement duré jusqu'au milieu de l'Âge du Fer puisque l'aménagement « D » de Matocq date de cette période. On peut donc raisonnablement considérer que durant près d'un millénaire et demi le niveau du lac primitif n'a pas évolué se situant à seulement 5 m au-dessus de celui de l'océan.

Maurin Bernard

